

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2026

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Point 2 - Présentation du rapport de gestion, du bilan, du rapport du Commissaire-Réviseur d'entreprise, du rapport annuel du Comité de rémunération, de la liste des adjudicataires de marchés de travaux, de fournitures ou de services et proposition d'adoption du bilan et d'approbation des comptes arrêtés au 31/12/25 et de l'affectation du résultat 2025

1. Exposé du dossier

La clôture des comptes de la Distribution d'eau n'a été finalisée qu'en date du 14 avril en raison de difficultés rencontrées dans la clôture et dans l'utilisation de l'ERP "métier". Les comptes 2025 ont été présentés en séance du Comité d'audit du 15 avril 2025 et du Conseil d'administration du 22 avril dernier. Le dossier présenté est maintenant définitif avec quelques corrections apportées suite aux échanges avec le réviseur et la réception de courriers de la SPGE pouvant influencer les comptes. L'élaboration du budget 2025 a été réalisée pour rappel par les équipes en septembre 2024 alors qu'un certain nombre d'incertitudes pesait encore sur certains départements comme celui de la production distribution d'eau, et donc toujours dans une démarche prudente d'estimation des recettes et des dépenses.

Ce budget a été établi en tenant compte d'un Coût-vérité de distribution d'eau inchangé par rapport à la trajectoire en cours, une augmentation du CVD étant prévue à partir de 2026, en tenant compte du cadre financier défini dans le cadre du Contrat de Service Unique avec la SPGE et une estimation prudente des recettes des bureaux d'études.

Lors de la modification budgétaire, une dépense exceptionnelle de plus de 900.000€ avait été intégrée pour corriger un double comptage d'une recette DIHECS dans les comptes 2024, ce qui explique l'importance du déficit initialement envisagé. Finalement, en accord avec le réviseur et dans le respect de la loi comptable, il a été décidé de corriger les comptes 2024 dans le respect de la loi comptable. L'Assemblée générale extraordinaire convoquée ce 08 avril 2026 a approuvé les comptes 2024 corrigés qui seront publiés dès lors à la BNB. La dépense exceptionnelle inscrite au budget 2025 pour corriger cette recette 2024 erronée disparaît dès lors de l'exercice 2025 et réduisait d'autant le résultat négatif envisagé.

Grâce à une bonne maîtrise des dépenses courantes et à une belle progression des honoraires des bureaux d'études, les comptes 2025 se clôturent avec un résultat global bien meilleur que prévu.

A la clôture des comptes, l'exercice 2025 enregistre un résultat d'exploitation de 2.273.641 € et un résultat global de 2.048.365€.

Ce résultat positif repose sur les éléments principaux suivants :

- Les charges salariales restent bien maîtrisées et sont inférieures aux prévisions budgétaires, sachant qu'une partie de ces réductions de coût est neutralisée par une réduction du financement SPGE pour les charges de personnel relevant de l'épuration.
- Les dépenses énergétiques restent inférieures aux prévisions également de près de 100.000€.

- Les dépenses en matière de véhicules, de bâtiments sont légèrement supérieures aux prévisions.
- Les frais de sous-traitance ont été moins élevés que prévu au budget.
- Les coûts des services généraux restent également maîtrisés malgré la croissance de la charge de travail de ces services en lien avec les contraintes liées au Contrat de Service Unique avec la SPGE et aux nouvelles obligations (NIS, RGPD, marchés publics...).
- En Distribution d'eau, le Département enregistre un résultat négatif (-703k€) moins important que prévu en MB 2025. Ce résultat s'explique par l'évolution des coûts de la Business Unit créée avec la SWDE pour la gestion de l'adduction au départ de Florennes, par une trajectoire CVD non revue. Ce résultat est cependant compensé par les résultats positifs enregistrés les années précédentes en Distribution d'eau
 - Les recettes de vente d'eau sont légèrement supérieures (16.675.873,97€) par rapport aux prévisions de la MB
 - Les achats de matières premières sont légèrement inférieurs aux prévisions tandis que les achats d'eau sont légèrement supérieurs
 - Les charges de sous-traitance ont été de 559.579,77€ contre une prévision en MB 2025 de 1.031.412,02€.
 - Les services et biens divers ont représenté une charge de 2.490 k€ contre une prévision MB de 2.639 k€ : les coûts énergétiques estimés lors de la MB 2025 à 567.500,02€ ont atteint finalement 485.287,42€. Les frais de véhicules ont représenté une dépense légèrement supérieure aux prévisions
- L'activité des bureaux d'études aura été à nouveau très significative, tant du côté du service aux affiliés que du côté de l'assainissement. Permettant ainsi de générer un chiffre d'affaires bien plus important que les prévisions budgétaires, atteignant 8.806 k€ soit une progression de 2.024 k€ par rapport aux prévisions budgétaires. Ce résultat s'explique par l'importante activité du Bureau d'études Distribution d'eau et Assainissement dans le cadre de la poursuite du programme d'investissements SPGE, par l'activité du Bureau d'études SERVEG et la poursuite des projets PRR par le Bureau ARTENCO.
- Le laboratoire, malgré les importantes difficultés rencontrées encore en 2025, a pu enregistrer des honoraires à la hauteur des prévisions, avec un chiffre d'affaires dépassant 1.849.625€, légèrement inférieur, mais enregistre cependant un résultat négatif plus important en lien avec les dépenses de sous-traitance.
- L'activité du Département de l'exploitation des eaux usées (SEU) est financée selon les modalités définies par le Contrat de service unique (CSU) conclu fin 2023 qui permettent de maintenir un équilibre financier de ces activités tant que nous restons dans les limites de l'enveloppe de personnel définie selon une trajectoire pluriannuelle et que la part des frais généraux induite par cette activité reste couverte par le forfait pris en charge par la SPGE, ce qui a été le cas en 2025.

Le résultat enregistré dans les comptes 2025 reste donc globalement très positif, contrairement à ce qui avait été prévu dans le cadre de l'élaboration du budget, et ce, pour la sixième année consécutive. Ce résultat nous permet de mieux gérer les fluctuations de nos activités (en particulier des variations d'année en année des honoraires de nos bureaux d'études et de l'impact de ces dernières sur le résultat souvent déficitaire du bureau d'études), de mieux faire face à l'augmentation d'une série de coûts liés aux fournitures, à l'énergie. Des incertitudes pèsent en effet sur l'évolution de l'activité des Bureaux d'étude en lien avec la nouvelle méthode de planification de la SPGE pour les études en assainissement, la réforme des subsides régionaux aux Communes en matière de voiries et les potentielles conséquences du contexte international actuel. La nouvelle trajectoire pour notre coût véritable de distribution d'eau déposée en janvier 2026, pour autant qu'elle soit approuvée par le Ministre, doit nous permettre de

déployer la stratégie opérationnelle du département de la distribution d'eau dans les prochaines années en assurant un équilibre financier de cette activité.

Dans ce cadre, un rapport d'évaluation du Plan financier pluriannuel 23-26 tenant compte des résultats des comptes 2025 est présenté.

Il est renvoyé au rapport de gestion pour les commentaires sur le compte de résultats.

Le rapport du Commissaire réviseur sera ajouté dès sa réception. Il est susceptible de conduire à des modifications des comptes tels que présentés à la convocation du Conseil. Si tel est le cas ces modifications seront apportées au présent dossier d'ici à la réunion du Conseil.

2. Rétroactes

P.M.

3. Ressources humaines

P.M.

4. Impacts budgétaire et financier

P.M.

MOTIVATION

Vu la loi du 29 juillet 1991 relative à la motivation formelle des actes administratifs ;

Vu le Code des Sociétés ;

Vu l'article L1523 du Code De La Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

Vu les statuts de l'INASEP ;

Vu le rapport présenté par le Directeur général ;

Vu le rapport rendu par le Comité d'audit du 15/04/26 conformément au Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

Vu la décision du Conseil d'administration du 28 avril 2026 approuvant l'ordre du jour de l'AGO du 24 juin 2026 ;

PROPOSITION DE DÉCISION

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale décide à l'unanimité :

Article 1. D'approuver les comptes arrêtés au 31/12/25 présentant un bilan total de 185.829.631 €, un résultat global de l'exercice de 2.048.365 €, le bénéfice reporté des années précédentes étant de 12.049.488€, le résultat à affecter étant de 2.048.365 €.

Article 2. D'approuver l'affectation du résultat comme suit : nouveau bénéfice à reporter de 14.097.854€.

Article 3. D'envoyer à la Cour des comptes, dans les 30 jours à dater de l'Assemblée générale, les comptes annuels approuvés, le rapport du commissaire-réviseur et le rapport spécifique sur les prises de participation.

Article 4. De charger la Direction générale de l'exécution de la présente décision.

ANNEXES (7) :

[rapport CR 110326 signé version définitive.pdf](#) (pdf)

[Comptes 2025 Présentation interne](#) (pdf)

[BNB 2025-Présentation CA.pdf](#) (pdf)

[BNB 2025 synthèse bilan CA.pdf](#) (pdf)

[BNB 2025 synthèse compte de résultat CA.pdf](#) (pdf)

[Rapport de gestion 2025-CA 28.04.2026.pdf](#) (pdf)

[Evaluation 2025 Plan financier 2023-2025 \(2\) \(1\).pdf](#) (pdf)

RAPPORT DE GESTION

Présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée générale ordinaire du 24 juin 2026

Conformément aux dispositions du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de l'exercice 2025 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels au 31/12/2025.

A noter que le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation selon l'article L1523-16 tel que modifié par le décret du 28 avril 2014, précise que le rapport de gestion doit comporter :

- La structure de l'organisation,
- L'organigramme fonctionnel complet,
- Les lignes de développement
- Le plan financier pluriannuel.

Les 3 premiers éléments étant déjà inclus dans le rapport annuel, par conséquent seuls les éléments financiers seront repris dans ce rapport.

A. EVOLUTION DES AFFAIRES

Le budget 2025 a été élaboré en septembre 2024 alors qu'un certain nombre d'incertitudes pesaient encore sur certains départements, la démarche de prudence a donc été la ligne de conduite.

Il s'agit notamment celui de la distribution d'eau pour lequel il a été pris en compte le coût vérité de distribution (CVD) de 2024. Dans le courant de l'année 2025, une augmentation a été sollicitée et accordée pour le prochain exercice.

Lors de la modification budgétaire, une dépense exceptionnelle de plus de 900 K€ avait été intégrée pour corriger un double comptage d'une recette DIHECS dans les comptes 2024, ce qui explique l'importance du déficit initialement envisagé de -1.825 K€. Finalement, en accord avec le réviseur, il a été décidé de corriger les comptes 2024 dans le respect de la loi comptable. Cette dépense exceptionnelle disparaissait dès lors de l'exercice 2025 et réduisait d'autant le résultat négatif envisagé vers un résultat -925 K€.

Grâce à une bonne maîtrise des dépenses courantes et à une belle progression des honoraires des bureaux d'études, les comptes 2025 se clôturent avec un résultat global bien meilleur que prévu.

Il est important de noter que le cadre financier du contrat de service unique (CSU) avec la Spge, est en cours de négociation et risque d'être revu à la baisse. Dans une approche prudentielle il a été décidé en de limiter les enveloppes des frais de personnel et des services généraux en lien avec l'exploitation courante à la facturation des acomptes, ce qui représentent 96% du budget prévisionnels.

A la clôture des comptes, l'exercice 2025 enregistre un bénéfice d'exploitation de 2.273.641€ et un bénéfice global de 2.048.365€.

A. COMPTE DE RÉSULTATS

LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Il a augmenté de 1.282 K€ à la suite d'une progression de l'ensemble des ventes de 2.458 K€ qui a compensé l'augmentation des coûts d'exploitation de 1.176 K€. Cette variation est influencée par les charges non récurrentes de l'exercice précédent. Sans cet impact, le résultat d'exploitation aurait augmenté de 425 K€.

Ce résultat se décompte comme suit :

	2025	2024	Variation
RESULTAT D'EXPLOITATION	2.273.641	991.394	1.282.247
VENTES ET PRESTATIONS	62.295.111	59.837.092	2.458.019
<i>Chiffres d'affaires</i>	49.137.305	47.396.105	1.741.200
<i>En cours du Bureau Etudes</i>	81.021	-123.972	204.993
<i>Production immobilisée</i>	1.235.881	868.492	367.389
<i>Autres produits d'exploitation</i>	11.809.636	11.696.467	113.169
<i>Produits d'exploitations non récurrents</i>	31.268	0	31.268
COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	60.021.470	58.845.698	1.175.772
<i>Marchandises et sous-traitances</i>	11.965.308	11.444.307	521.001
<i>Services et biens divers</i>	14.248.798	14.020.832	227.966
<i>Coût du personnel</i>	24.603.302	23.452.839	1.150.463
<i>Amortissements</i>	8.757.117	8.683.968	73.149
<i>Réduction de valeur sur créances</i>	115.704	32.300	83.404
<i>Provision pour risques et charges</i>	65.549	90.138	-24.589
<i>Autres charges d'exploitation</i>	253.907	251.487	2.420
<i>Charges d'exploitation non récurrentes</i>	11.785	869.827	-858.042

VENTES ET PRESTATIONS

➤ Le chiffre d'affaires et l'encours

Ils représentent un montant de 49.218 K€ et le chiffre d'affaires a augmenté de 1.946 K€ par rapport à 2024.

	2025	2024	Variation
Chiffre d'affaires	49.137.305	47.396.105	1.741.200
En cours du Bureau Etudes	81.021	-123.972	204.993
<i>Services supports</i>	1.999.319	2.070.801	-71.482
<i>Laboratoire</i>	1.849.625	1.799.421	50.205
<i>Bureaux d'études</i>	8.806.646	9.459.706	-653.061
<i>Exploitation</i>	18.828.053	17.364.789	1.463.264
<i>Distribution d'eau</i>	17.734.683	16.577.416	1.157.267
Total chiffres d'affaires et en cours	49.218.326	47.272.133	1.946.193

Le chiffre d'affaires des services supports correspond au financement du CSU et représente 96% des acomptes facturés.

L'activité des bureaux d'études aura été à nouveau très significative, tant du côté du service aux affiliés que du côté de l'assainissement. Permettant ainsi de générer un produit de 8.806K€ bien plus important que les prévisions budgétaires soit une progression de 2.024 K€.

Ce résultat s'explique par l'importante activité du bureau d'études assainissement ainsi que par les résultats du bureau d'études Voiries et Egouttage tandis que le Bureau ARTENCO a poursuivi les dossiers PRR. A noter que ce résultat doit être mis en perspective avec également une réduction de la sous-traitance par rapport à 2024.

➤ Production immobilisée

Elle concerne le département de la distribution d'eau et a augmenté de 367 k€.

➤ Les autres produits d'exploitations

	2025	2024	Variation
Autres produits d'exploitation	11.809.636	11.696.467	113.169
<i>Services supports</i>	3.526.383	3.030.306	496.077
<i>Laboratoire</i>	1.956	1.594	362
<i>Bureaux d'études</i>	586.529	453.803	132.726
<i>Exploitation</i>	6.177.233	6.716.946	-539.713
<i>Distribution d'eau</i>	1.517.535	1.493.818	23.717

Ils représentent un montant de 11.810 K€ et sont en progression de 113 k€. Ils sont de 1.144 K€ supérieur par rapport au budget.

Sous ce poste sont regroupés essentiellement les subsides, les cotisations statutaires, les récupérations des assurances, des frais de rappel, du précompte sur les prestations intellectuelles, des participations sur les véhicules de fonction, et des points APE et AWIPH.

COÛT DES VENTES ET PRESTATIONS

	2025	2024	Variation
COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	60.021.470	58.845.698	1.175.772
<i>Marchandises et sous-traitances</i>	11.965.308	11.444.307	521.001
<i>Services et biens divers</i>	14.248.798	14.020.832	227.966
<i>Coût du personnel</i>	24.603.302	23.452.839	1.150.463
<i>Amortissements</i>	8.757.117	8.683.968	73.149
<i>Réduction de valeur sur créances</i>	115.704	32.300	83.404
<i>Provision pour risques et charges</i>	65.549	90.138	-24.589
<i>Autres charges d'exploitation</i>	253.907	251.487	2.420
<i>Charges d'exploitation non récurrentes</i>	11.785	869.827	-858.042

➤ Marchandises et sous-traitances

	2025	2024	Variation
Marchandises et sous-traitances	11.965.307	11.444.306	521.001
<i>Services supports</i>	56.061	8.112	47.949
<i>Laboratoire</i>	352.594	268.850	83.744
<i>Bureaux d'études</i>	113.536	1.326.793	-1.213.257
<i>Exploitation</i>	0	0	0
<i>Distribution d'eau</i>	11.443.116	9.840.551	1.602.565

Ces postes représentent un montant de 11.96K€ et sont en progression de 521 K€.

La sous-traitance des bureaux d'études a été globalement moins élevée par rapport à l'exercice précédent de 1.213K€ et par rapport au budget de 191 K€.

En distribution d'eau, ce poste représente 11.443 K€ qui est en hausse de 1.600K€ dont 153 K€ de marchandises, de 48 7K€ d'achat d'eau, de 950 K€ de CVA de 180 K€ de sous-traitance.

Ces achats sont toutefois légèrement inférieurs au budget de 150 K€.

➤ Services et biens divers

	2025	2024	Variation
Services et biens divers	14.248.798	14.020.832	227.966
<i>Services supports</i>	936.913	1.004.400	-67.487
<i>Laboratoire</i>	433.020	464.192	-31.172
<i>Bureaux d'études</i>	1.354.842	991.722	363.120
<i>Exploitation</i>	9.034.332	9.075.532	-41.200
<i>Distribution d'eau</i>	2.489.691	2.484.987	4.704

Ce poste est clairement en augmentation au sein du département du bureau d'étude de 363 K€, il s'agit essentiellement des acquisitions d'emprises pour 310 K€ qui sont neutralisés par le chiffre d'affaires du même poste.

Par rapport au budget prévu à 12.173 K€, un dépassement de 1.693 K€ provient essentiellement de l'activité de l'exploitation sur les frais spécifiques de ce département et seront neutralisés par une recette. Il s'agit du contrat d'entretien de 1.081 K€, des traitements des boues de 253 K€ et des prestations internes du bureau d'études pour la partie GPAA pour 117 K€.

➤ Coût du personnel

	2025	2024	Variation
Coût du personnel	24.603.302	23.452.839	1.150.463
Services supports	3.689.107	3.518.355	170.752
Laboratoire	1.252.191	1.126.093	126.098
Bureaux d'études	6.156.945	5.965.578	191.367
Exploitation	8.707.826	8.397.653	310.173
Distribution d'eau	4.797.234	4.445.160	352.074

Malgré une augmentation de 1.150 k€ par rapport à l'exercice précédent, les charges salariales restent bien maîtrisées et sont inférieures aux prévisions budgétaires à concurrence de 941 K€.

Les mouvements en terme personnel sont de 28.3 ETP entrés contre 16.9 ETP sortis.

➤ Les amortissements et provisions pour risques et charges

	2025	2024	Variation
Amortissements	8.757.117	8.683.968	73.149
Réduction de valeur sur créances	115.704	32.300	83.404
Provision pour risques et charges	65.549	90.138	-24.589

La dotation aux amortissements est de 8.760 k€.

La réduction de valeur sur les créances de la distribution d'eau a été augmentée de 23 K€ en application des règles d'évaluation et une provision de 90 K€ a été actée pour des factures litigieuses.

Une provision a également été actée pur 37 K€ concernant un litige du bureau d'études voirie-égouttage.

➤ Autres charges d'exploitation

	2025	2024	Variation
Autres charges d'exploitation	253.907	251.487	2.420
Charges d'exploitation non récurrentes	11.785	869.827	-858.042

Principalement composées de la mise en irrécouvrables des créances de la distribution d'eau pour un montant de 213 k€ et de taxes diverses.

Les charges d'exploitation non récurrentes concernent la clôture de dossiers d'emprises.

LE RÉSULTAT FINANCIERS

	2025	2024	Variation
RESULTAT FINANCIERS	-179.958	-200.596	20.638
<i>Produits financiers</i>	5.364.626	5.621.651	-257.025
<i>Charges financières</i>	5.544.584	5.822.247	-277.663

Rien de significatif pour cet exercice. Les remboursements des crédits sont en cours.

EN RÉSUMÉ :

Pour la sixième année consécutive Le résultat enregistré dans les comptes 2025 reste globalement positif, contrairement à ce qui avait été prévu dans le cadre de l'élaboration du budget. Ce résultat nous permet de mieux gérer les fluctuations de nos activités (en particulier des variations d'année en année des honoraires de nos bureaux d'études et de l'impact de ces dernières sur le résultat souvent déficitaire du bureau d'études), de mieux faire face à l'augmentation d'une série de coûts liés aux fournitures, à l'énergie. Des incertitudes pèsent en effet sur l'évolution de l'activité des Bureaux d'études en lien avec la nouvelle méthode de planification de la SPGE pour les études en assainissement, la réforme des subsides régionaux aux Communes en matière de voiries et les potentielles conséquences du contexte international actuel. La nouvelle trajectoire pour notre coût vérité de distribution d'eau déposée en janvier 2026, approuvée par le Ministre en avril 2026, doit nous permettre de déployer la stratégie opérationnelle du département de la distribution d'eau dans les prochaines années en assurant un équilibre financier de cette activité.

- Les couts des services généraux restent également maîtrisés malgré la croissance de la charge de travail de ces services en lien avec les contraintes liées au Contrat de Service Unique avec la SPGE et aux nouvelles obligations (NIS, RGPD, marchés publics...).
- En distribution d'eau, le département enregistre un résultat négatif de -703 K€, moins important que prévu en MB 2025. Ce résultat s'explique par l'évolution des coûts de la Business Unit créée avec la SWDE pour la gestion de l'adduction au départ de Florennes, par une trajectoire CVD non revue. Ce résultat est cependant compensé par les résultats positifs enregistrés les années précédentes en Distribution d'eau.

Les recettes de vente d'eau de 16.675 K€ sont légèrement supérieures par rapport aux prévisions de la MB.

Les achats de matières premières sont légèrement inférieurs aux prévisions tandis que les achats d'eau sont légèrement supérieurs.

Les charges de sous-traitance ont été de 560 K€ contre une prévision en MB 2025 de 1.031 K€.

Les services et biens divers ont représenté une charge de 2.490 K€ contre une prévision MB de 2.639 K€ : les coûts énergétiques estimés lors de la MB 2025 à 567 K€ ont atteint finalement 485 K€. Les frais de véhicules ont représenté une dépense légèrement supérieure aux prévisions.

- Le laboratoire, malgré les importantes difficultés rencontrées encore en 2025, a pu enregistrer des honoraires à la hauteur des prévisions, avec un chiffre d'affaires dépassant 1.849 K€, légèrement inférieur mais enregistre cependant un résultat négatif plus important en lien avec les dépenses de sous-traitance.
- L'activité du département de l'exploitation des eaux usées est financée selon les modalités définies par le Contrat de service unique conclu fin 2023 qui permettent de maintenir un équilibre financier de ces activités tant que nous restons dans les limites de l'enveloppe de personnel définie selon une trajectoire pluriannuelle et que la part des frais généraux induite par cette activité reste couverte par le forfait pris en charge par la SPGE, ce qui a été le cas en 2025.

B. BILAN

ACTIF

	2025	2024	Variation
TOTAL DE L'ACTIF	185.829.631	184.530.193	1.299.438
ACTIFS IMMOBILISES	133.682.377	138.872.939	-5.190.562
<i>Immobilisations incorporelles</i>	41.805	71.567	-29.762
<i>Immobilisations corporelles</i>	119.445.810	125.940.702	-6.494.892
<i>Immobilisations financières</i>	14.194.762	12.860.670	1.334.092
ACTIFS CIRCULANTS	52.147.254	45.657.254	6.490.000
<i>Stocks et commandes en cours d'exécution</i>	3.728.476	3.684.476	44.000
<i>Créance à moins d'un an</i>	19.116.304	13.900.731	5.215.573
<i>Placement de trésorerie</i>	3.057.667	3.038.624	19.043
<i>Valeurs disponibles</i>	4.915.180	4.293.285	621.895
<i>Comptes de régularisation</i>	21.329.627	20.740.138	589.489

➤ Les actifs immobilisés

Concerne principalement les investissements faits dans le réseau de la distribution et production d'eau pour un montant de 1.235 K€, dans les panneaux photovoltaïques sur le site de Naninne pour 160 K€ et dans l'aménagement du site de Philippeville pour 130 K€.

➤ Les actifs circulants

Les stocks de la distribution d'eau s'élèvent à 420 K€ et ceux du bureau d'études à 3.308 K€.

➤ Les créances à moins d'un an

Le solde des clients de la distribution d'eau est de 4.390 K€ et la réduction de valeur sur ces créances est de 1.740K€. La créance des clients des autres activités est de 9.475 K€ dont l'augmentation de 2.665 K€ est due essentiellement des facturations établies en fin d'exercice.

Le solde du décompte de l'épuration financée par la SPGE est de 350 K€. Une facture à établir de 570 K€ a également été actée pour régulariser des prises en charge de droit de tirage de la SPGE.

➤ Les placements de trésorerie et valeurs disponibles

Le placement effectué en 2024 pour un montant de 3.000 K€ a été maintenu en 2025.

La trésorerie à court terme à la fin de l'exercice est de 4.900 K€.

➤ Les comptes de régularisation

Les produits acquis sont composés essentiellement du différentiel comptable engendré par les écritures des leasings des stations d'épuration, ceci afin que les produits et les charges concernant ces éléments se neutralisent lors du décompte annuel du secteur de l'exploitation.

PASSIF

	2025	2024	Variation
TOTAL DE PASSIF	185.829.631	184.530.193	1.299.438
CAPITAUX PROPRES	55.223.797	51.882.360	3.341.437
Capital	37.379.830	36.000.547	1.379.283
Plus-values de réévaluation	61.849	61.849	0
Réserves	787.944	787.944	0
Bénéfice ou perte reporté	14.097.854	12.049.489	2.048.365
Subsides en capital	2.896.320	2.982.531	-86.211
PROVISIONS ET IMPOTS	1.342.187	1.276.638	65.549
Provision pour risques et charges	1.342.187	1.276.638	65.549
DETTES	129.263.647	131.371.195	-2.107.548
Dettes à plus d'un an	105.067.103	112.015.079	-6.947.976
Dettes à moins d'un an	19.132.738	15.021.357	4.111.381
Comptes de régularisation	5.063.806	4.334.759	729.047

➤ Capital

Une souscription de 1.153 K€ en part G égouttage a été effectuée par les communes associées. Elle sera libérée en 20 ans dont 1.379 K€ libérés en 2025.

➤ Les réserves

Les réserves et le résultat reporté prennent en compte l'affectation proposée.

➤ Les provisions pour risques et charges

Ce poste est principalement composé d'une provision pour couvrir les heures supplémentaires et jours de congés à récupérer pour 1.185K€, du Fonds Social de l'Eau pour 80 K€ et de trois litiges pour 76 K€.

➤ Dettes à plus d'un an

Aucun nouveau contrat de crédit ou de leasing de station d'épuration n'a été conclu en 2025.

Pour rappel, l'essentiel des dettes est constitué par les leasings SPGE qui sont totalement couverts par le mécanisme de financement de la SPGE, il est de 92.665 K€ au 31/12/25.

Les autres dettes couvrent les investissements réalisés dans le cadre du remplacement des conduites en plomb et dans le cadre de l'important chantier d'adduction d'eau et le financement des investissements dans le cadre de la Business Unit Berthe en collaboration avec la SWDE.

➤ Dettes à moins d'un an

Les dettes à moins d'un an liées à des emprunts ou leasings s'élèvent à 7.415 K€ dont 5.870 K€ de leasings SPGE.

La dette fournisseurs est de 8.185 K€ dont 1.580 K€ de note de crédit à établir vers la SPGE et 1.310 K€ de facture à recevoir pour le solde 2025 du CVA.

➤ Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation du passif sont composés des abonnements CVD-CVA 2025 facturés en 2026 pour 2.385 K€, des produits à reporter liés aux enveloppes de la SPGE pour 1.815 K€ et des montants d'emprises préfinancés par la SPGE que nous rétrocédons à des tiers au fur et à mesure de l'avancement de chaque dossier pour 825 K€.

C. RISQUES ET INCERTITUDES

Comme cela a déjà été indiqué dans les rapports de gestion précédents, les contraintes qui pèsent aujourd'hui sur le secteur de la production et de la distribution d'eau en lien avec celle de la limitation de l'évolution du Coût vérité de Distribution d'eau (CVD) à l'inflation ne sont pas sans poser des difficultés au regard de l'évolution des différents coûts du secteur, des besoins d'investissements et de financement d'investissements importants comme la grande adduction depuis Florennes ou encore la gestion des PFAS et des substances émergentes. Une nouvelle trajectoire à 5 ans prévoyant une augmentation du Coût vérité de distribution d'eau (CVD) a été décidée par le Bureau exécutif et le Conseil d'administration et a été approuvée récemment par le Ministre. Ces limites continueront à peser sur la rentabilité à moyen terme d'un secteur qui a pourtant besoin de continuer à investir, notamment dans la rénovation de ses ouvrages, dans le remplacement des conduites et dans l'amélioration de son siège d'exploitation. Ces différents éléments ont été intégrés dans toute la mesure du possible dans la nouvelle trajectoire du CVD dans le respect de la limite imposée du rattrapage de l'inflation de ces dernières années. Les nouveaux défis que posent les PFAS et les substances émergentes en particulier entraîneront également des conséquences importantes sur le coût de production sans oublier les incidences de la dérégulation climatique. L'approbation par le Ministre de notre nouvelle trajectoire du CVD est donc essentielle dans ce contexte.

Dans le domaine de l'assainissement des eaux usées, comme cela a été écrit dans les rapports de gestion relatif aux comptes 2023 et 2024, tant du côté de l'exploitation que de celui du bureau d'études, la conclusion du nouveau Contrat de service unique suite à d'âpres et longues négociations sur l'organisation et le financement de ce secteur par la SPGE ont abouti en toute fin d'année 2023 à la signature du nouveau CSU (Contrat cadre et contrat d'application) assorti bien entendu d'un ensemble d'engagements mais aussi d'enveloppes fixes de financement pour le personnel d'exploitation, pour les frais généraux résultant de ce domaine d'activité. Ces enveloppes âprement négociées ont permis d'aboutir à un meilleur équilibre et à un complément de financement par la SPGE des frais généraux générés par l'activité d'assainissement. Ce résultat est perceptible en 2025. D'autre part, les mécanismes spécifiques de financement des activités de cadastre des réseaux, de gestion intégrée des égouts et les enveloppes importantes prévues pour les Dihec ainsi que les honoraires promérités pour les études et la gestion des chantiers d'investissements nécessitent une attention particulière. Il conviendra de rester attentifs dans ce contexte à la maîtrise de la mise en œuvre de ces dispositifs pour assurer le financement nécessaire des activités y liées et donc leur équilibre financier.

Pour ce qui concerne le bureau d'études « Assainissement », si au moment d'établir les nouveaux programmes, les perspectives liées à la finalisation du plan d'investissement 2017-2021 et la réalisation du nouveau plan d'investissements 2023-2027 de la SPGE en Province de Namur en matière d'assainissement permettaient d'envisager positivement l'évolution de l'activité du Bureau d'études Assainissement d'INASEP les récentes décisions de la SPGE dans le cadre de l'établissement de ce qu'elle appelle respectivement le « programme d'études » (programme avant-projet et programme projet) et le « programme d'achats », tendent à une certaine prudence en ce que ces décisions limitent, réorientent, replanifient les programmes et déstabilisent l'activité des bureaux d'études en la matière, créant davantage d'incertitudes pour les années à venir. Si l'année 2025 se termine avec un meilleur résultat que prévu pour l'ensemble des bureaux d'études et un résultat financier positif pour le bureau d'étude Assainissement, les années à venir peuvent être plus difficiles en lien avec le programme d'études et d'achats que validera la SPGE pour INASEP. Il convient également de rester attentif aux nombreuses contraintes (contraintes techniques, juridiques, administratives, situation du marché ...) rencontrées dans le cadre du suivi de ces plans d'investissements. Tous ces éléments sont susceptibles d'influencer les honoraires perçus par cet important département des Bureaux d'études d'INASEP et d'influer sur sa stratégie, notamment en matière d'effectifs. Ces effectifs ont d'ailleurs été revus à la baisse en 2024 et 2025 dans le cadre de certains départs naturels.

Le Bureau d'études au service des affiliés doit continuer à faire l'objet d'une grande attention au regard du manque de financement structurel de ce service pourtant essentiel pour nos affiliés et l'importance des missions qu'il

accomplit pour ces derniers dans la très grande majorité des cas à leur pleine satisfaction. La réforme de la politique régionale de subvention des voiries et les difficultés financières des communes incitent à une grande prudence, tant les incertitudes sont importantes. Différentes démarches d'optimisation sont d'ailleurs bien avancées aujourd'hui pour mieux les maîtriser, comme la mise en place de la solution pour suivre de manière précise et analytique la planification et les prestations de ce département. Les résultats positifs des dernières années permettront incontestablement de temporiser et de permettre une adaptation plus progressive des modes de financement de ces activités.

Enfin, du côté du laboratoire, la collaboration entamée au sein du Centre de Services partagés (CSP) Lab'Eaux dans le cadre de la coopération sectorielle « Eaux de Wallonie » permet d'ouvrir certaines perspectives qui seront examinées pour définir une stratégie d'activités permettant un équilibre financier de cette activité.

D. EVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

En date du 21 avril 2026, le ministre a approuvé la demande d'augmentation du coût véritable distribution introduit par l'Inasep. L'application du nouveau tarif sera de 3,7414 le m3 et ce dès la notification.

E. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ

Néant

F. ACTIVITÉS DE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT

Le Bureau d'études comporte des activités de ce type comme le développement de services SIG aux communes pour la gestion de leurs réseaux d'égouttage.

G. SUCCURSALES

L'INASEP ne dispose pas de succursales au sens de l'article 96 du Code des Sociétés.

H. EVALUATION EN CONTINUITÉ

Néant

I. JUSTIFICATION DES RÈGLES COMPTABLES

Les règles d'évaluation se veulent en conformité avec la législation relative aux comptes annuels des entreprises et du plan comptable de l'eau en Région wallonne.

J. APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET DES COMPTES ANNUELS

Le Conseil d'administration vous demande de bien vouloir approuver l'affectation du résultat 2025 et les comptes arrêtés au 31.12.2025, présentant un total bilan de 185.829.631€ et un résultat de l'exercice de 2.048.365 €

Le bénéfice reporté des années précédentes est de 12.049.488 €, le résultat à affecter de 2.048.365 € viendra s'ajouter pour constituer le nouveau bénéfice reporté de 14.097.854 €.

Le conseil d'administration propose d'affecter un bénéfice à reporter de 14.097.854 €.

K. DÉCHARGE AUX ADMINISTRATEURS ET AU COMMISSAIRE-RÉVISEUR

Le Conseil d'Administration vous demande également de bien vouloir accorder décharge de leur mandat aux administrateurs et au commissaire-réviseur pour l'exercice social arrêté au 31.12.2025.



COMPTE DE RESULTATS suivant schéma BNB



	2025	2024	Variation
RESULTAT GLOBAL	2.048.365	748.617	1.299.748
RESULTAT D'EXPLOITATION	2.273.641	991.394	1.282.247
VENTES ET PRESTATIONS	62.295.111	59.837.092	2.458.019
Chiffres d'affaires	49.137.305	47.396.105	1.741.200
En cours du Bureau Etudes	81.021	-123.972	204.993
Production Immobilisée	1.235.881	868.492	367.389
Autres produits d'exploitation	11.809.636	11.696.467	113.169
Produits d'exploitations non récurrents	31.268	0	31.268
COUT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	60.021.470	58.845.698	1.175.772
Marchandises et sous-traitances	11.965.308	11.444.307	521.001
Services et biens divers	14.248.798	14.020.832	227.966
Coût du personnel	24.603.302	23.452.839	1.150.463
Amortissements	8.757.117	8.683.968	73.149
Réduction de valeur sur créances	115.704	32.300	83.404
Provision pour risques et charges	65.549	90.138	-24.589
Autres charges d'exploitation	253.907	251.487	2.420
Charges d'exploitation non récurrentes	11.785	869.827	-858.042
RESULTAT FINANCIERS	-179.958	-200.596	20.638
Produits financiers	5.364.626	5.621.651	-257.025
Charges financières	5.544.584	5.822.247	-277.663
BENEFICE AVANT IMPOTS	2.093.683	790.798	1.302.885
IMPOTS	45.318	42.181	3.137
RESULTAT A AFFECTER	2.048.365	748.617	1.299.748



BILAN (Actif/Passif)



	2025	2024	Variation
TOTAL DE L'ACTIF	185.829.631	184.530.193	1.299.438
ACTIFS IMMOBILISES	133.682.377	138.872.939	-5.190.562
<i>Immobilisations incorporelles</i>	<i>41.805</i>	<i>71.567</i>	<i>-29.762</i>
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>119.445.810</i>	<i>125.940.702</i>	<i>-6.494.892</i>
<i>Terrains et constructions</i>	<i>1.121.782</i>	<i>870.410</i>	<i>251.372</i>
<i>Installations, machines et outillage</i>	<i>39.985.387</i>	<i>40.664.208</i>	<i>-678.821</i>
<i>Mobilier et matériel roulant</i>	<i>915.892</i>	<i>1.292.589</i>	<i>-376.697</i>
<i>Location-financement</i>	<i>77.262.908</i>	<i>83.093.788</i>	<i>-5.830.880</i>
<i>Immobilisations en cours</i>	<i>159.841</i>	<i>19.707</i>	<i>140.134</i>
<i>Immobilisations financières</i>	<i>14.194.762</i>	<i>12.860.670</i>	<i>1.334.092</i>
<i>Entreprise avec lesquelles il existe un lien de participation</i>	<i>14.175.339</i>	<i>12.840.647</i>	<i>1.334.692</i>
<i>Cautionnement en numéraire</i>	<i>19.423</i>	<i>20.023</i>	<i>-600</i>
ACTIFS CIRCULANTS	52.147.254	45.657.254	6.490.000
<i>Stocks et commandes en cours d'exécution</i>	<i>3.728.476</i>	<i>3.684.476</i>	<i>44.000</i>
<i>Créance à moins d'un an</i>	<i>19.116.304</i>	<i>13.900.731</i>	<i>5.215.573</i>
<i>Créances commerciales</i>	<i>17.485.499</i>	<i>12.547.975</i>	<i>4.937.524</i>
<i>Autres créances</i>	<i>1.630.805</i>	<i>1.352.756</i>	<i>278.049</i>
<i>Placement de trésorerie</i>	<i>3.057.667</i>	<i>3.038.624</i>	<i>19.043</i>
<i>Valeurs disponibles</i>	<i>4.915.180</i>	<i>4.293.285</i>	<i>621.895</i>
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>21.329.627</i>	<i>20.740.138</i>	<i>589.489</i>
TOTAL DE PASSIF	185.829.631	184.530.193	1.299.438
CAPITAUX PROPRES	55.223.797	51.882.360	3.341.437
<i>Capital</i>	<i>37.379.830</i>	<i>36.000.547</i>	<i>1.379.283</i>
<i>Plus-values de réévaluation</i>	<i>61.849</i>	<i>61.849</i>	<i>0</i>
<i>Réserves</i>	<i>787.944</i>	<i>787.944</i>	<i>0</i>
<i>Bénéfice ou perte reporté</i>	<i>14.097.854</i>	<i>12.049.489</i>	<i>2.048.365</i>
<i>Subsides en capital</i>	<i>2.896.320</i>	<i>2.982.531</i>	<i>-86.211</i>
PROVISIONS ET IMPOTS	1.342.187	1.276.638	65.549
<i>Provision pour risques et charges</i>	<i>1.342.187</i>	<i>1.276.638</i>	<i>65.549</i>
DETTES	129.263.647	131.371.195	-2.107.548
<i>Dettes à plus d'un an</i>	<i>105.067.103</i>	<i>112.015.079</i>	<i>-6.947.976</i>
<i>Dettes de location-financement</i>	<i>92.663.764</i>	<i>98.241.143</i>	<i>-5.577.379</i>
<i>Etablissements de crédit</i>	<i>4.433.049</i>	<i>5.276.436</i>	<i>-843.387</i>
<i>Autres emprunts</i>	<i>7.950.000</i>	<i>8.480.000</i>	<i>-530.000</i>
<i>Autres dettes</i>	<i>20.290</i>	<i>17.500</i>	<i>2.790</i>
<i>Dettes à moins d'un an</i>	<i>19.132.738</i>	<i>15.021.357</i>	<i>4.111.381</i>
<i>Remboursement d'emprunts</i>	<i>7.415.356</i>	<i>7.064.097</i>	<i>351.259</i>
<i>Dettes commerciales</i>	<i>8.185.261</i>	<i>4.708.230</i>	<i>3.477.031</i>
<i>Acomptes sur commandes</i>	<i>643.142</i>	<i>561.843</i>	<i>81.299</i>
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	<i>2.731.389</i>	<i>2.471.392</i>	<i>259.997</i>
<i>Autres dettes</i>	<i>157.590</i>	<i>215.795</i>	<i>-58.205</i>
<i>Comptes de régularisation</i>	<i>5.063.806</i>	<i>4.334.759</i>	<i>729.047</i>

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNEES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination **Intercommunale namuroise de Services publics**
Forme juridique Société coopérative
Adresse Rue des Viaux(NN) N° 1B Boîte
Code postal 5100 Commune Jambes (Namur)
Pays Belgique
Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Liège, division Namur
Adresse Internet
Adresse e-mail

Numéro d'entreprise 0218 735 790

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts 17-12-2020

Ce dépôt concerne

les COMPTES ANNUELS en EURO approuvés par l'assemblée générale du 24-06-2026

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du 01-01-2025 au 31-12-2025

l'exercice précédent des comptes annuels du 01-01-2024 au 31-12-2024

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet

C-app 6 1, C-app 6 2 1, C-app 6 2 2, C-app 6 2 4, C-app 6 2 5, C-app 6 4 1, C-app 6 5 2, C-app 6 7 2, C-app 6 17, C-app 6 18 1, C-app 6 18 2, C-app 6 19, C-app 6 20, C-app 7, C-app 8, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Chabotaux André

Rue du Moulin 3
5630 Cerfontaine
BELGIQUE

Debut de mandat 2019-06-26

Fin de mandat 2025-06-25

Administrateur

Pirson Anne

Rue de Bodan 8
5590 Ciney
BELGIQUE

Debut de mandat 2022-05-11

Fin de mandat 2025-06-25

Administrateur

Maquille Arnaud

Rue de Namur 16
5640 Mettet
BELGIQUE

Debut de mandat 2024-12-06

Fin de mandat

Administrateur

Laffineur Aurélien

Rue de la Montagne 6
5640 Mettet
BELGIQUE

Debut de mandat 2025-06-25

Fin de mandat

Administrateur

Rolland Benoit

Rue du Bous d'Uchy 30
5573 Martouzain-Neuville
BELGIQUE

Debut de mandat 2025-06-25

Fin de mandat

Administrateur

Debuisson Bernard

Rue des Fonds 52
5170 Profondeville
BELGIQUE

Debut de mandat 2019-06-26

Fin de mandat 2025-06-25

Administrateur

Daffe Carine

Rue du Parc 18
5590 Ciney
BELGIQUE

Debut de mandat 2019-06-26

Fin de mandat 2025-06-25

Administrateur

Collard Catherine

Chaussee de Louvain 1000
5022 Cognelée
BELGIQUE

Début de mandat 2019-06-26

Fin de mandat

Administrateur

Noiret Claudy

Chaussee de l'Europe 112
5660 Couvin
BELGIQUE

Debut de mandat 2019-06-26

Fin de mandat

Administrateur

Belot François

Rue de la Lhomme 79
5580 Rochefort
BELGIQUE

Debut de mandat 2025-06-25

Fin de mandat

Administrateur

Moreau Frederic

Chaussée de Charleroi 161
5070 Fosses-la-Ville
BELGIQUE

Debut de mandat 2019-06-26

Fin de mandat

Administrateur

Delestinne-Vandy Isabelle

Rue de la Croix 23
5032 Mazy
BELGIQUE

Debut de mandat 2025-06-25

Fin de mandat

Administrateur

Metens Isabelle

Rue des Heritages 16A
5336 Courrière
BELGIQUE

Début de mandat 2022-05-11

Fin de mandat 2024-12-06

Administrateur

Dury Jean-François

Chausse de Dinant 12
5100 Jambes (Namur)
BELGIQUE

Début de mandat 2019-06-26

Fin de mandat 2024-12-06

Administrateur

Mosseray Jean-Luc

Rue du Bois d'Ausse 27
5530 Yvoir
BELGIQUE

Début de mandat 2019-06-26

Fin de mandat

Administrateur

Paulet José

Rue de Bellaire 19
5340 Gesves
BELGIQUE

Debut de mandat 2019-06-26

Fin de mandat 2024-12-06

Administrateur

Tory Khalid

Rue de la Sapinette 14
5020 Champion
BELGIQUE

Debut de mandat 2019-06-26

Fin de mandat 2025-06-25

Administrateur

Plasman Laurence

Rue Saint-George 40
5660 Couvin
BELGIQUE

Debut de mandat 2019-06-26

Fin de mandat 2025-06-25

Administrateur

Spineux Laurie

Rue de la Giloterie 16 K
5070 Fosses-la-Ville
BELGIQUE

Debut de mandat 2025-06-25

Fin de mandat

Administrateur

Delire Luc

Chaussée de Dinant 157
5170 Profondeville
BELGIQUE

Debut de mandat 2019-06-26

Fin de mandat 2025-06-25

Administrateur

Début de mandat 2019-06-26

Fin de mandat 2025-06-25

President du Conseil d'Administration

Liessens Matthieu

Rue Py des Tiennes 5
5651 Thy-le-Château
BELGIQUE

Début de mandat 2025-06-25

Fin de mandat

Administrateur

Preyat Nicolas

Rue Jette Faulx 33
5651 Thy-le-Château
BELGIQUE

Debut de mandat 2025-06-25

Fin de mandat

Administrateur

Gravy Olivier

Rue de la 1ere Armée A 14
5100 Jambes (Namur)
BELGIQUE

Debut de mandat 2025-06-25

Fin de mandat

Administrateur

Carlier Philippe

Rue du Bois 49
5190 Jemeppe-sur-Sambre
BELGIQUE

Début de mandat 2025-06-25

Fin de mandat

Administrateur

Lamotte Pierre

Rue de Charleville 39
5575 Gedinne
BELGIQUE

Debut de mandat 2019-06-26

Fin de mandat 2025-06-25

Administrateur

Mauyen Pierre

Rue Ardenelle 14
5150 Floreffe
BELGIQUE

Debut de mandat 2025-06-25

Fin de mandat

Administrateur

Rondiat Pierre

Rue de Sommiere 4
5537 Anhee
BELGIQUE

Debut de mandat 2019-06-26

Fin de mandat 2025-06-25

Administrateur

Bultot Simon

Rue de Mesnil 40
5543 Heer
BELGIQUE

Debut de mandat 2022-12-01

Fin de mandat

Administrateur

Collignon Stephane

Rue Bovesse 34
5081 Saint-Denis-Bovesse
BELGIQUE

Debut de mandat 2019-06-26

Fin de mandat

Administrateur

Mukaruginza Bwandinga Tessa

Rue Henri Lemaitre 25
5000 Namur
BELGIQUE

Debut de mandat 2024-12-06

Fin de mandat 2025-06-25

Administrateur

Nagant Thomas

Rue de Mivau 44
5590 Ciney
BELGIQUE

Debut de mandat 2024-12-06

Fin de mandat 2025-06-25

Administrateur

Lecomte Valerie

Chemin de Valenne 3

5377 Somme-Leuze

BELGIQUE

Début de mandat 2019-06-26

Fin de mandat

Administrateur

Début de mandat 2025-06-25

Fin de mandat

President du Conseil d'Administration

Dethier Vincent

Rue Baras 2

5380 Fernelmont

BELGIQUE

Debut de mandat 2019-06-26

Fin de mandat

Administrateur

Mullens Xavier

Rue Sous Le Pré 2 B

5330 Assesse

BELGIQUE

Debut de mandat 2025-06-25

Fin de mandat

Administrateur

DGST & PARTNERS - REVISEUR D'ENTREPRISES (B00288)

0458736952

Avenue Van Becelaere 27 A

1170 Watermael-Boitsfort

BELGIQUE

Debut de mandat 2025-06-25

Fin de mandat 2028-06-20

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par

Sohet Pierre (A01658)

Reviseur d'entreprise

Rue de Limoy 156

5101 Erpent

BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous les nom, prénoms, profession et domicile, le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission

- A La tenue des comptes de la société*
- B L'établissement des comptes annuels*
- C La vérification des comptes annuels et/ou
- D Le redressement des comptes annuels

Si des missions visées sous A ou sous B ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission

(* Mention facultative)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann	Codes	Exercice	Exercice precedent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6 1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>133 682 377</u>	<u>138.872 939</u>
Immobilisations incorporelles	6 2	21	41 805	71 567
Immobilisations corporelles	6 3	22/27	119.445.810	125 940.702
Terrains et constructions		22	1 121 782	870 410
Installations, machines et outillage		23	39 985 387	40 664 208
Mobilier et materiel roulant		24	915 892	1 292 589
Location-financement et droits similaires		25	77 262 908	83 093 788
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes verses		27	159 841	19 707
Immobilisations financières	6 4/6 5 1	28	14 194 762	12 860.670
Entreprises liées	6 15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6 15	282/3	14 175 339	12 840 647
Participations		282	14 175 339	12 840 647
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	19 423	20 023
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numeraire		285/8	19 423	20 023

	Ann	Codes	Exercice	Exercice precedent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	52 147 254	45 657 254
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	3 728 476	3 684 476
Stocks		30/36	3 728 476	3 684 476
Approvisionnements		30/31	3 728 476	3 684 476
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	19 116 304	13.900.731
Créances commerciales		40	17 485 499	12 547 975
Autres créances		41	1 630 805	1 352 756
Placements de trésorerie	6 5 1/6 6	50/53	3 057.667	3.038.624
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	3 057 667	3 038 624
Valeurs disponibles		54/58	4 915 180	4 293 285
Comptes de régularisation	6 6	490/1	21.329 627	20 740.138
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	185 829 631	184.530 193

	Ann	Codes	Exercice	Exercice precedent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>55 223 797</u>	<u>51 882 360</u>
Apport	6 7 1	10/11	37 379 830	36 000 547
Disponible		110		
Indisponible		111	37 379 830	36 000 547
Plus-values de réévaluation		12	61.849	61 849
Réserves		13	787 944	787 944
Réserves indisponibles		130/1	495 366	495 366
Reserves statutairement indisponibles		1311	495 366	495 366
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Reserves immunisees		132		
Reserves disponibles		133	292 578	292 578
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	14 097 854	12.049.489
Subsides en capital		15	2.896 320	2 982 531
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>1 342 187</u>	<u>1 276 638</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	1.342 187	1 276 638
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6 8	164/5	1 342 187	1 276 638
Impôts différés		168		

	Ann	Codes	Exercice	Exercice precedent
DETTES		17/49	129 263 647	131 371 195
Dettes à plus d'un an	6 9	17	105 067 103	112 015.079
Dettes financières		170/4	105 046 813	111 997 579
Emprunts subordonnes		170		
Emprunts obligataires non subordonnes		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	92 663 764	98 241 143
Etablissements de credit		173	4 433 049	5 276 436
Autres emprunts		174	7 950 000	8 480 000
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	20 290	17 500
Dettes à un an au plus	6 9	42/48	19 132 738	15 021 357
Dettes à plus d'un an écheant dans l'année		42	7 415 356	7 064 097
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	8 185 261	4 708 230
Fournisseurs		440/4	8 185 261	4 708 230
Effets a payer		441		
Acomptes sur commandes		46	643 142	561 843
Dettes fiscales, salariales et sociales	6 9	45	2 731 389	2 471 392
Impôts		450/3	1 210 257	1 042 874
Rémunérations et charges sociales		454/9	1 521 132	1 428 518
Autres dettes		47/48	157 590	215 795
Comptes de régularisation	6 9	492/3	5.063 806	4.334 759
TOTAL DU PASSIF		10/49	185 829 631	184.530 193

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann	Codes	Exercice	Exercice precedent
Ventes et prestations		70/76A	62 295 111	59 837 092
Chiffre d'affaires	6 10	70	49 137 305	47 396 105
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution augmentation (réduction)	(+)/(-)	71	81 021	-123 972
Production immobilisée		72	1 235 881	868 492
Autres produits d'exploitation	6 10	74	11 809 636	11 696 467
Produits d'exploitation non récurrents	6 12	76A	31 268	
		60/66A	60.021.470	58.845 698
Coût des ventes et des prestations				
Approvisionnements et marchandises		60	11 965 308	11 444 307
Achats		600/8	11 928 287	11 464 490
Stocks reduction (augmentation)	(+)/(-)	609	37 021	-20 183
Services et biens divers		61	14 248 798	14 020 832
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6 10 62	24 603 302	23 452 839
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	8 757 117	8 683 968
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales dotations (reprises)	(+)/(-)	6 10 631/4	115 704	32 300
Provisions pour risques et charges dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6 10 635/8	65 549	90 138
Autres charges d'exploitation		6 10 640/8	253 907	251 487
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6 12	66A	11 785	869 827
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	2 273.641	991.394

	Ann	Codes	Exercice	Exercice precedent
Produits financiers		75/76B	5 364 626	5 621 651
Produits financiers récurrents		75	5 364 626	5 621 650
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6 11	752/9	5 364 626	5 621 650
Produits financiers non récurrents	6 12	76B		1
Charges financières		65/66B	5.544.584	5.822.247
Charges financières recurrentes	6 11	65	5 544 584	5 822 247
Charges des dettes		650	5 539 940	5 819 270
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	4 644	2 977
Charges financières non récurrentes	6 12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	2.093.683	790.798
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6 13 67/77	45 318	42.181
Impôts		670/3	45 318	42 181
Regularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	2 048 365	748 617
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	2.048.365	748.617

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice precedent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	14 097 854	12.049 490
Bénéfice (Perte) de l'exercice a affecter	(+)/(-)	(9905)	2 048 365	748 617
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	12 049 489	11 300 873
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		
a l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres reserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	14 097 854	12 049 489
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Remunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

Plan financier 2023-2025. Evaluation à l'issue des Comptes 2025

Pour rappel, le plan financier pluriannuel 2023-2025 a été préparé sur base des éléments connus en 2022, présenté en Comité d'audit et approuvé par l'AG du 21 décembre 2022.

Les résultats financiers enregistrés sur la période du plan financier ont été très positifs, fruit de la stratégie visant à rationaliser le fonctionnement de l'intercommunale, de l'évolution de nos activités tant en assainissement qu'en distribution d'eau et au Bureau d'études, du déploiement de nouvelles activités (GRE) L'intercommunale a donc très bien résisté aux risques posés à la fois par la pandémie, la guerre en Ukraine et aux conséquences des inondations de 2021 sans oublier la réduction du subside provincial passé de 750.000€ en 2020 à 0€ en 2021. Il est rappelé que l'essentiel des optimisations du fonctionnement de l'intercommunale avaient déjà été réalisé en 2020

Il était devenu dès lors impossible de réduire davantage les charges salariales dès lors que toute réduction de l'effectif en place, très théorique vu le statut, aurait conduit à devoir réduire les activités au profit des communes et sans doute aussi à creuser davantage le déficit de l'activité bureau d'études. Au contraire, certains engagements étaient nécessaires, notamment pour faire face aux nouvelles obligations mais également au déploiement de nouvelles missions.

Le résultat reporté positif permet toujours de garder une marge pour faire face aux enjeux, d'étudier les solutions à envisager à moyen terme et de les mettre progressivement en oeuvre (réflexion sur une optimisation du statut du personnel, évolution des cotisations et de la tarification des prestations d'études, obtention de dossiers d'études plus importants, déploiement d'un outil de contrôle interne pour le bureau d'études, stratégie de transition énergétique tant au niveau des bâtiments que des véhicules.).

En distribution d'eau, l'introduction d'une nouvelle demande de trajectoire d'évolution de notre coût-vérité de distribution d'eau devrait permettre de ramener le département à un résultat budgétaire équilibré à partir de 2026, tout en relevant un certain nombre de priorités du département (rationalisation et modernisation des ouvrages, amélioration du rendement des réseaux...). Il convient également de noter que le partenariat mis en place avec la SWDE dans le cadre du projet Big Berthe (Adduction Ouest-Est au départ de Florennes) doit être réévalué au regard de l'évolution des coûts de revient de la production au départ du Ry de Rome.

Le secteur de l'assainissement est depuis 2024 encadré par un nouveau contrat de service unique conclu avec la SPGE et des nouvelles conditions du financement de toute l'activité d'assainissement des eaux usées. Le réel rythme de croisière dans sa mise en oeuvre notamment en ce qui concerne la complétude du payroll et le rattrapage de la perte d'efficacité liée au manque de personnel devrait permettre de stabiliser ce département au moins jusqu'en 2027.

La clôture des comptes 2025 aboutit aux constats suivants :

- Le résultat global s'établit à 2.048.365€ contre une prévision budgétaire de -1.825.333,54€.
- Les honoraires des Bureaux d'études ont atteint 8.806.646€ contre une prévision budgétaire de 6.477.500 € et une hypothèse PF de 6.125.000€. Ce résultat exceptionnel est en particulier liée à forte activité du Bureau d'études Assainissement et distribution d'eau ainsi que le suivi des chantiers en Voiries et égouttage. Ce résultat permet évidemment de nettement améliorer le résultat du bureau d'études et le résultat global de l'intercommunale en 2025. Il convient cependant de souligner qu'il ne peut être reproduit dans l'état actuel des affaires et des prévisions du « marché ».
- Les produits SEU sont également en progression par rapport aux prévisions du PF même si de profonds changements (reprise en direct d'une partie des coûts d'exploitation par la SPGE

comme les coûts énergétiques et un certain nombre de marchés groupés qui réduisent progressivement le chiffre d'affaires mais également dans la même proportion les coûts du département)

- Les charges salariales sont moins élevées que prévu à la MB 2025 et en deçà des prévisions budgétaires 2024 et des prévisions du plan financier
- les résultats de la Distribution d'eau, en négatif de -703.388€ restent compensés par les résultats de ce département les années antérieures mais nécessitent pour l'équilibre du Département à moyen terme une révision à court terme du CVD, à l'instar des autres producteurs et distributeurs d'eau, d'où l'introduction d'une nouvelle trajectoire de CVD pour les 5 années à venir, en attente de la décision du Ministre de l'Eau.

Il convient de souligner que le résultat une nouvelle fois positif généré en 2025 permet de consolider les capacités de l'intercommunale à faire face à l'avenir à des résultats plus négatifs en lien avec ce contexte sans devoir solliciter davantage actuellement les communes pour ce qui concerne les prestations effectuées à leur profit de manière déficitaire. Les résultats négatifs enregistrés ces deux dernières années en distribution d'eau sont quant à eux compensés par les résultats largement positifs de ce département les années antérieures

L'année 2026 s'annonce plus difficile avec un résultat prévu au budget de – 650.891€, plus élevé que la prévision du PF 2023-2026 (-447 349€) qui s'explique par les éléments fournis supra. Si le CVD avait pu être revu en 2025, le résultat 2025 aurait pu approcher l'équilibre. A noter que la date d'entrée retardée du nouveau CVD pourrait avoir un impact négatif supplémentaire sur le résultat 2026.

Si on globalise la période 2023-2026, cependant, les résultats globaux sont nettement positifs.
Plan financier 2026-2028

Voir tableaux budgétaires joints

Le plan financier adopté en décembre 2025 pour la période 2026-2028 repose sur une grande prudence dans les prévisions budgétaires similaires à celles du budget 2026, au regard des incertitudes.

Pour la période 2026-2028, il est important de noter les éléments suivants :

- une importante incertitude existe quant au carnet de commandes du BE SAA en lien avec une réforme prévue par le Gouvernement wallon pour les investissements communaux et l'impact de cette réforme sur les projets communaux. INASEP ne dispose actuellement d'aucune perspective de la part des communes.
- Pour le Bureau d'études Assainissement, les projets inscrits au programme d'investissements ne manquent pas et devraient permettre d'assurer des honoraires suffisants pour couvrir l'activité. Cependant, la méthode de planification de la SPGE en vigueur (Programme avant-projets, Programme projets et programme achats selon une trajectoire glissante d'année en année) conduit à une plus grande incertitude année après année et à une forte perte d'autonomie du bureau d'études dans sa planification, méthode peu adaptée à la réalité du bureau. Cette situation crée donc de l'incertitude et des potentielles variations importantes de recettes en honoraires qu'il est difficile d'estimer.
- Pour ce qui concerne la distribution d'eau, la demande de nouvelle trajectoire pour le coût-vérité de distribution devrait permettre un équilibre à terme de ce département. Il convient cependant de souligner que cette trajectoire doit encore être approuvée par le Ministre.

- Du côté de l'épuration, le premier avenant au Contrat de service unique (CSU) fixe les trajectoires de financement du département jusque fin 2028 (trajectoire du personnel et couverture forfaitaire des frais généraux en lien avec cette activité). Un nouvel avenant devra être conclu à l'issue de cette période.

RAPPORT ANNUEL DU COMITE DE REMUNERATION

ANNEE 2026 (période 2025)

(ART. L1523-17 § 2 al 3 du CDLD)

Pour répondre aux exigences de l'art. L1523-17 § 2 al. 3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Comité de rémunération établit un rapport annuel comprenant les informations complètes sur:

- les jetons de présence, éventuelles indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion ;
- les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction.

Le présent rapport reprend des données individuelles, et sont communiquées en posant l'exigence de préserver le droit à la vie privée des personnes concernées, conformément aux prescriptions impératives de la Loi du 18 mars 1993 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel et aux articles 8 de la Convention des Droits de l'Homme et 22 de la Constitution Belge.

1. Informations générales

Pour préciser le contexte dans lequel le Président ou la Présidente, les Vice-Présidents, les membres du Comité de gestion, les administrateurs (trices) et les personnes exerçant des fonctions de direction sont appelés à exécuter leurs missions, il apparaît utile de rappeler quelques données représentatives de l'activité de l'intercommunale.

Les chiffres de l'exercice 2024 telle qu'actuellement repris dans le cadre des comptes 2024 publiés sont repris ci-dessous. (Chiffres 2025 pas encore arrêtés au 13 mars 2024)

	Chiffre d'affaires 2024	Personnel en 2024(en ETP)	Capital BNB en 2024
INASEP	48 302 614,43€	267,3	36 000 547,37€ Capitaux propres (53 288 870,24€)



2. Les jetons de présence, éventuelles Indemnités de fonction et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux membres des organes de gestion, en fonction de leur qualité d'administrateur, de président ou de vice-président, ou de membre d'un organe restreint de gestion

Le montant de l'indemnité de fonction attribuée au Président – à la Présidente ainsi que les montants des jetons de présence des Vice-présidents, membres du Comité de gestion et administrateurs (trices) ont été fixés par l'Assemblée générale pour la période à partir du 1^{er} juillet 2018 jusqu'au 1^{er} juillet 2019 par l'AG du 27 juin 2018 et pour la période à partir du 1^{er} juillet 2019 par l'AG du 26 juin 2019, par l'AG du 24 juin 2020 de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2020 et par l'AG du 17 décembre 2025 pour la période à partir du 1^{er} janvier 2026. Ils ont été arrêtés en fonction des coefficients liés à la population, au chiffre d'affaires, au personnel occupé et ce, dans le respect des plafonds autorisés par le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Il est rappelé que, conformément au Code de la Démocratie locale, la rémunération du président et du vice-président est calculée pour la participation à l'ensemble des réunions des organes de gestion auxquelles ils sont tenus. Lorsqu'un défaut de participation a été constaté, le montant de la rémunération est réduit à due concurrence. Cette rémunération est dès lors assimilée depuis le début à une somme globalisant les jetons de présence promérités en cas de participation à l'ensemble des réunions statutaires, preuve en est qu'elle est réduite à due concurrence en cas d'absence à une ou plusieurs de ses réunions. La fonction de président ne s'exerce pas dans le cadre d'un contrat de travail et ne peut donc être assimilée à une activité de salarié. Il s'agit donc d'une rémunération de dirigeant d'entreprise relevant de l'INASTI et non de l'ONSS. Ce point est en discussion actuellement dans le cadre d'un contrôle ONSS et des contacts sont en cours avec la Tutelle régionale.

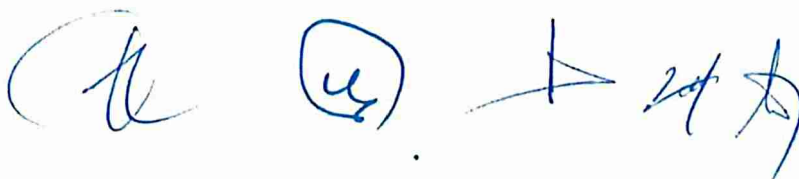
Tableau récapitulatif normalisé de la Région complété et joint en annexe 1.

3. Les rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non, directement ou indirectement accordés aux fonctions de direction

La direction de l'Intercommunale est composée d'un Directeur général (A8), d'un Directeur général adjoint (A7), d'un Directeur responsable pour le bureau d'études Assainissement et le laboratoire (A7sp), d'un Directeur du Service Exploitation des Eaux usées (A7sp) et d'un Directeur responsable du Service de Distribution d'eau (A6) qui se réunissent en Comité de direction informel avec les Responsables RH et Finances.

Les rémunérations et avantages accordés aux fonctions de direction sont fixés dans le Règlement d'Ordre Intérieur du Personnel de l'intercommunale (ROIP III) :

- Les rémunérations des membres du Comité de direction respectent les barèmes fixés par la RGB et sont pour cette raison largement inférieures aux plafonds fixés par la circulaire du 11



décembre 2014 visant à encadrer la rémunération de la fonction dirigeante au sein des intercommunales.

- Les avantages accordés conformément au ROIP sont les suivants : mise à disposition d'un véhicule de fonction conformément à l'annexe I du ROIP II, avantage neutralisé par le remboursement par le membre du personnel à l'INASEP (retrait sur salaire net) de l'équivalent de l'avantage toute nature tel que défini par la réglementation en vigueur, mise à disposition d'un GSM/smartphone à usage professionnel et privé pour les fonction de direction et d'encadrement avec ATN, mise à disposition d'un GSM/smartphone de service pour les autres membres du personnel, bénéfice d'une assurance hospitalisation offerte à l'ensemble du personnel et intervention déclarée dans l'abonnement internet pour les membres du Comité de direction et les fonctions reprises au ROIP.

De même, les rémunérations et avantages accordés au personnel dans son ensemble respectent les barèmes fixés dans la RGB (circulaire de 1994) et les règles reprises dans le Règlement d'ordre intérieur du personnel (ROIP III) adopté par les instances de l'intercommunale. Pas de remarque à formuler.

4. Analyse des notes de frais exposés par le Président ou la Présidente, les Vice-présidents et membres du Comité de direction

Le Comité de rémunération a pu procéder à l'examen de l'ensemble des notes de frais exposés par le Président – la Présidente, les Vice-présidents et membres du Comité de direction interne informel et n'a pas constaté de difficultés ou anomalies au regard des pièces et justificatifs fournis.

Ainsi fait à Naninne, le 11 mars 2026

Le Comité de rémunération

Pierre MAUYEN, Président



Philippe CARLIER



Vincent DETHIER



Aurélien LAFFINEUR



Jean-Luc MOSSERAY



Annexe 1^{ère}. Rapport du Comité de rémunération 2026 – article L1523-17 CDLD

Instructions générales à destination de l'intercommunale

Nom de l'intercommunale	INTERCOMMUNALE NAMUROISE DE SERVICES PUBLICS
Période de reporting	2025

A. Informations relatives aux rémunérations des membres des organes de gestion

Informations générales

Plafond barémique ¹	36 377,09 € indexé au 1 ^{er} mars 2025
Montant du jeton de présence <u>brut</u> indexé ²	260,07€ (à partir du 01/01/2025) , 265,29€ (à partir du 01/03/2025)
Nombre de réunions de l'Assemblée générale	3
Nombre de réunions du Conseil d'administration	7
Nombre de réunions du Bureau exécutif	21

¹ Plafond appliqué à l'intercommunale, tel que repris à l'annexe au Code, relative aux plafonds applicables en matière de retribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dervés de président et indexe - Article 5311-1, § 5, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation

² Indiquer le montant du jeton de présence brut indexe (rattache à l'indice pivot 138,01)

Nombre de réunions du Comité de rémunération	2
Nombre de réunions du Comité d'Audit ³	2

Commentaire éventuel

Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de l'Assemblée générale, du Conseil d'administration, du Bureau exécutif, du Comité de rémunération, de chaque Comité de secteur ou autre organe restreint de gestion et le taux de présence à chaque réunion à laquelle ils sont censés participer.

³ Indiquer neant s'il n'existe pas de comite d'audit

Détail des rémunérations des membres des organes de gestion

Nom	Prénom	N° Rég. national	Fonction ⁵	Rémunération annuelle brute ⁶	Détail de la rémunération annuelle brute ⁷	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
DELIRE	Luc	560726137-17	Président (jusqu'au 30/06/2025)	Rémunération effective 16 131,36€	Indemnité annuelle payée mensuellement et recalculée en fonction du taux de présence. Le Président ne perçoit aucun remboursement de frais de déplacement.	Rémunération fixe couvrant toutes les présences et prestations du président Conformément au CDLD	Membre de l'AG de l'ASDE (non rémunéré) Membre du CA de l'ASDE (non rémunéré)
LECOMTE	Valérie	770703152-66	Présidente (depuis le 01/07/2025)	Rémunération effective : 16 237,50€	Indemnité annuelle payée mensuellement et recalculée en fonction du taux de présence.	Rémunération fixe couvrant toutes les présences et prestations du	

⁵ Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur

⁶ Indiquer le montant de la rémunération indexée. Celle-ci comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

⁷ Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1^{er}).

					Le Président ne perçoit aucun remboursement de frais de déplacement	président Conformément au CDLD	
BULTOT	Simon	881007299-51	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 5 279,70€ Remb Frais dépla 836,94€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : 4 754,34€ (jetons) 757,46€ (kms) CA : 525,36€ (jetons) 79,48€ (kms)	Néant
LECOMTE	Valérie	770703152-66	Membre du Bureau exécutif (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 3 433,11€ Remb Frais dépla 183,69€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : 2 642,46€ (jetons) 141,3€ (kms) CA : 790,65€ (jetons) 42,39€ (kms)	Néant
MOREAU	Frédéric	740615191-82	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 4 754,34€ Remb Frais dépla 450,93€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : 2 902,53€ (jetons) 264,90€ (kms) CA : 1 851,81€ (jetons) 186,03€ (kms)	Néant
NOIRET	Claudy	620718103-29	Membre du Bureau exécutif	Jetons de présence : 6 606,15€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE : 4 754,34€ (jetons) 815,19€ (kms) CA :	Néant

				Remb Frais dépla · 1 100,46€		1 851,81€ (jetons) 285,27€ (kms)	
SPINEUX	Laurie	831107290-59	Membre du Bureau exécutif (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence : 3 183,48€ Remb Frais dépla 320,08€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	BE: 2 122,32€ (jetons) 213,52€ (kms) CA: 1 061,16€ (jetons) 106,56€ (kms)	Néant
CHABOTAUX	André	491128091-78	Membre du Comité d'audit (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 1 055,94€ Remb Frais dépla 229,60€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 265,29€ (jetons) 57,4€ (kms) CA . 790,65€ (jetons) 172,20€ (kms)	Néant
COLLARD	Catherine	650417088-19	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1 851,81€ Remb Frais dépla 62,02€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 265,29€ (jetons) 8,83€ (kms) CA . 1 586,52€ (jetons) 53,19€ (kms)	Néant
COLLIGNON	Stéphane	710525313-75	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence · 1 851,81€ Remb Frais dépla :	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 265,29€ (jetons) 17,66€ (kms) CA : 1 586,52€ (jetons) 106,38€ (kms)	Néant

				124,04€			
MOSSERAY	Jean-Luc	720920247-49	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 2 117,10€ Remb Frais dépla 41,80€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 265,29€ (jetons) 5,21€ (kms) CA : 1851,81€ (jetons) 36,59€ (kms)	Néant
PLASMAN	Laurence	640804108-08	Membre du Comité d'audit (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 790,65€ Remb Frais dépla : 202,65€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit . 265,29€ (jetons) 67,55€ (kms) CA 523,36€ (jetons) 135,10€ (kms)	Néant
CARLIER	Philippe	590210103-74	Membre du Comité d'audit (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence 1 326,45€ Remb Frais dépla 151,02€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit 265,29€ (jetons) 30,25€ (kms) CA : 1 061,16€ (jetons) 120,77€ (kms)	Néant
DETHIER	Vincent	690413069-48	Membre du Comité d'audit	Jetons de présence : 1 591,74€ Remb Frais dépla : 127,65€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 265,29€ (jetons) 21,36€ (kms) CA : 1 326,45€ (jetons) 106,29€ (kms)	Néant

LAFFINEUR	Aurélien	920807397-23	Membre du Comité d'audit (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence : 1 326,45€ Remb Frais dépla : 57,76€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 265,29€ (jetons) 11,57€ (kms) CA 1 061,16€ (jetons) 46,19€ (kms)	Néant
PREYAT	Nicolas	801019095-18	Membre du Comité d'audit (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence : 1326,45€ Remb Frais dépla : 284,31€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	Comité d'audit : 265,29€ (jetons) 56,95€ (kms) CA 1 061,16€ (jetons) 227,36€ (kms)	Néant
DAFFE	Carine	690619128-17	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 790,65€ Remb Frais dépla : 59,61€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 790,65€ (jetons) 59,61€ (kms)	Néant
DUBUISSON	Bernard	740222149-80	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 0,00€ Remb Frais dépla : 0,00€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 0,00€ (jetons) 0,00€ (kms)	Néant

DURY	Jean-François	770130217-22	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 0,00€ Remb Frais dépla : 0,00€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 0,00€ (jetons) 0,00€ (kms)	Néant
LAMOTTE	Pierre	730529111-05	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 530,58€ Remb Frais dépla : 114,80€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 530,58€ (jetons) 114,80€ (kms)	Néant
METENS	Isabelle	610713142-22	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 0,00€ Remb Frais dépla : 0,00€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 0,00€ (jetons) 0,00€ (kms)	Néant
PAULET	José	510219127-97	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 0,00€ Remb Frais dépla : 0,00€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 0,00€ (jetons) 0,00€ (kms)	Néant

PIRSON	Anne	770202146-67	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence 525,36€ Remb Frais dépla : 49,44€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 525,36€ (jetons) 49,44€ (kms)	Néant
RONDIAT	Pierre	700401097-13	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 790,65€ Remb Frais dépla : 56,94€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 790,65€ (jetons) 56,94€ (kms)	Néant
TORY	Khalid	661212355-76	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 790,65€ Remb Frais dépla 63,57€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 790,65€ (jetons) 63,57€ (kms)	Néant
BELLOT	FRANCOIS	540208115-17	Administrateur (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence : 1 061,16€ Remb Frais dépla . 177,62€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 1 061,16€ (jetons) 177,62€ (kms)	Néant

DELESTINNE – VANDY	Isabelle	690524156-26	Administrateur (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence : 795 87€ Remb Frais dépla 82,53€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 795,87€ (jetons) 82,53€ (kms)	Néant
GRAVY	Olivier	751005203-31	Administrateur (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence : 795,87€ Remb Frais dépla 26,63€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 795,87€ (jetons) 26,63€ (kms)	Néant
LIESENS	Matthieu	841214089-85	Administrateur (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence : 795,87€ Remb Frais dépla : 62,57€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 795,87€ (jetons) 62,57€ (kms)	Néant
MAQUILLE	Arnaud	731102187-05	Administrateur	Jetons de présence : 1851,81€ Remb Frais dépla : 155,07€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 1851,81€ (jetons) 155,07€ (kms)	Néant

MAUYEN	Pierre	660315113-68	Administrateur (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence 795,87€ Remb Frais dépla 53,26€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 795,87€ (jetons) 53,26€ (kms)	Néant
MUKARUGINIZA BWANDINGA	Tessa	800510466-76	Administrateur (jusqu'au 24/06/2025)	Jetons de présence : 525,36€ Remb Frais dépla : 13,24€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA 525,36€ (jetons) 13,24€ (kms)	Néant
MULLENS	Xavier	880110143-54	Administrateur (depuis le 25/06/2025)	Jetons de présence 1 061,16€ Remb Frais dépla 39,08€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA : 1 061,16€ (jetons) 39,08€ (kms)	Néant
ROLLAND Benoît		740118195-50		Jetons de présence du 25/06/2025 . 265,29€ Remb Frais dépla 41,5€	Jetons de présence liés à la présence effective aux réunions	CA 265,29€ (jetons) 41,5€ (kms)	Néant

ROLLAND Benoit		740118195-50		Depuis le 1/07/2025 Rémunération effective Vice-Président : 7609,56€	Comme Vice-Président · Indemnité annuelle payée mensuellement et recalculée en fonction du taux de présence.		
----------------	--	--------------	--	---	--	--	--

Total général				Rémunération du Président : 32 369,00€ Rémunération du Vice-Président : 7609,56€ Jetons de présence : 47 871,33€ Frais de déplacement : 5 289,81€		BE · 17 175,99€ (jetons) 2 192,37€ (kms) Comité d'audit : 2 387,61€ (jetons) 276,78€ (kms) CA : 28 307,73€ (jetons) 2 699,66€ (kms)	
----------------------	--	--	--	--	--	--	--

Informations relatives aux rémunérations des titulaires de fonction de direction

P S Données personnelles confidentielles données uniquement aux fins du contrôles et pour lesquelles les agents demandent le strict respect de la loi sur la vie privée aux détenteurs de l'information donnée par ce biais

Fonction ⁹	Rémunération annuelle brute ¹¹	Détail de la rémunération annuelle brute ¹²	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Directeur Général (N1)	151 986,09€	Rémunération brute 150 873,07€ Titres repas part patronale 1 113,02€	Vice-Président à l'asbl AQUAWAL (non rémunéré) Administrateur de la SC Digit'eaux (non rémunéré) Membre du Comité de coordination de la SPGE (non rémunéré) Membre du Comité d'assainissement de la SPGE (non rémunéré)
Directeur Général Adjoint 1 (BE SAA)	129 337,97€	Rémunération brute 128 241,48€ Titres repas part patronale 1 096,49€	Représentant AG Contrat de rivière Sambre (non rémunéré)
Directeur DE		Rémunération brute	

⁹ Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que le staff de direction de cette dernière

¹¹ Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluables en argent

¹² Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code)

	101 867,08€	100 660,39€ Titres repas part patronale 1 206,69€	
Directeur BE ASS et Labo	118 059,68€	Rémunération brute 116 952,17€ Titres repas part patronale 1 107,51€	Commission consultative de l'eau (non rémunéré)
Directeur SEU	121 342,12€	Rémunération brute 120 455,01€ Titres repas part patronale 887,11€	Néant
Total rémunérations	622 592,94€	Rémunération brute : 617 182,12€ Titres repas part patronale 5 410,82	

Avantages

Les membres de la Direction bénéficient d'un véhicule de fonction, avantage remboursé par chaque agent à l'Intercommunale (retrait sur salaire net de l'équivalent de l'Avantage en nature ATN), de chèques repas (valeur 6,60€ dont 1,09€ quote-part personnelle), d'un Smartphone et d'une connexion Internet à domicile (ATN appliqué équivalent à 144€/an).

Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local

Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? **NON**

Président : Luc DELIRE		
Fin du mandat le 31/06/2025		
Mois	Montant de rémunération versé	Justification
janvier-25	2653,20€ brut	Présence à 100%
février-25	2653,20€ brut	Présence à 100%
mars-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
avril-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
mai-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
juin-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
juillet-25	/	
août-25	/	
septembre-25	/	
octobre-25	/	
novembre-25	/	
décembre-25	/	

Présidente : Valérie LECOMTE		
Début du mandat le 01/07/2025		
Mois	Montant de rémunération versé	Justification
janvier-25	/	
février-25	/	
mars-25	/	
avril-25	/	
mai-25	/	
juin-25	/	
juillet-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
août-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
septembre-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
octobre-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
novembre-25	2706,24€ brut	Présence à 100%
décembre-25	2706,24€ brut	Présence à 100%

Vice-Président : Benoit ROLLAND

Début du mandat le 01/07/2025

Mois	Montant de rémunération versé	Justification
janvier-25	/	
février-25	/	
mars-25	/	
avril-25	/	
mai-25	/	
juin-25	/	
juillet-25	1268,26€ brut	Présence à 100%
août-25	1268,26€ brut	Présence à 100%
septembre-25	1268,26€ brut	Présence à 100%
octobre-25	1268,26€ brut	Présence à 100%
novembre-25	1268,26€ brut	Présence à 100%
décembre-25	1268,26€ brut	Présence à 100%

TABLEAU ANNUEL DES PRESENCES C.R. année 2025 non rémunéré

	Date début ou renouvel, mandat	Date fin mandat	15-04-25	24-09-25									
			C.R	C.R	C.R	C.R	C.R	C.R	C.R	C.R	C.R	C.R	C.R
CHABOTAUX André	26-06-19	25-06-25	P										
COLLIGNON Stéphane	26-06-19	25-06-25	P										
LAMOTTE Pierre	25-09-19	25-06-25	E										
TORY Khalid	26-06-19	25-06-25	P										
CARLIER Philippe	25-06-25			E									
DETHIER Vincent	25-06-25			P									
LAFFINEUR Aurélien	25-06-25			P									
MAUYEN Pierre	25-06-25			E									
MOSSERAY Jean-Luc	25-06-25		P	P									

Total Absences	Total excusés	Total Présences	Total Général	Nombre total de réunions
0	0	1	1	100,00%
0	0	1	1	100,00%
0	1	0	1	0,00%
0	0	1	1	100,00%
0	1	0	1	0,00%
0	0	1	1	100,00%
0	1	0	1	0,00%
0	0	2	2	100,00%

Total des absences	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
--------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

0

Total de toutes les réunions

Total des excusés	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
-------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

3

10

Total des présences	4	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
---------------------	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

7

Renouvellement Comité de rémunération CA 25/06/25

Légende

- Asbent(e) A
- Excusé(e) E
- Présent(e) P

TABLEAU ANNUEL DES PRESENCES COMITE D'AUDIT 2025 (rémunéré)

	Date début ou renou. mandat	Date fin mandat	15-04-25	15-10-25									
			Comité d'audit	Comité d'audit	Comité d'audit	Comité d'audit	Comité d'audit	Comité d'audit	Comité d'audit	Comité d'audit	Comité d'audit	Comité d'audit	Comité d'audit
CHABOTAUX André	26-06-19	25-06-25	P										
COLLARD Cathy	26-06-19	25-06-25	P										
COLLIGNON Stéphane	26-06-19	25-06-25	P										
PLASMAN Laurence	26-06-19	25-06-25	P										
CARLIER Philippe	25-06-25			P									
DETHIER Vincent	25-06-25			P									
LAFFINEUR Aurélien	25-06-25			P									
MOSSERAY Jean-Luc	25-06-25		P	A									
PREYAT Nicolas	25-06-25			P									

Total Absences	Total Excusés	Total Présences	Total Général	Nombre total de réunions
0	0	1	1	100,00%
0	0	1	1	100,00%
0	0	1	1	100,00%
0	0	1	1	100,00%
0	0	1	1	100,00%
0	0	1	1	100,00%
0	0	1	1	100,00%
1	0	1	2	50,00%
0	0	1	1	100,00%

Total des absences			0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
--------------------	--	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

1

Total de toutes les réunions

Total des excusés			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
-------------------	--	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

0

10

Total des présences			5	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0
---------------------	--	--	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

9

Renouvellement comité audit CA 25/06/25

Légende

- Asbent(e) A
- Excusé(e) E
- Présent(e) P

NB : la présence à la réunion donne droit au paiement d'un jeton de présence